



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CM OLIVET, 370 RUE MARCEL BELOT 45160 OLIVET déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M. Baris DURMAZ, représentant de la société A2D DISTRIBUTION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 585 RUE DE LA JUINE 45160 OLIVET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SAS AC2S représentée par son président M. DURMAZ Baris	500	500 €
BASCEYHAN Alexis	500	500 €
DURMAZ Aksel	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 mai 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14


Crédit Mutuel
370, rue Marcel Belot
45160 OLIVET
Tél : 02 38 14 38 43 (appel local non surtaxé)
Fax : 02 38 64 13 08
E-mail : 37435@creditmutuel.fr

Lu et approuvé



Charles F. Johnson

1911-1912